

COMMUNE DE COURCEMAIN

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUILLET 2026

DATE DE CONVOCATION	
08.07.2026	
DATE D’AFFICHAGE	
16.07.2026	
NOMBRE DE MEMBRES	
EN EXERCICE	7
PRESENTS	6
VOTANTS	6

N° 20.2026	
OBJET Avis consultatif sur le Parc Eolien des Vents de Vignes sur la commune de BOULAGES	

RESULTAT DU VOTE :	
Pour :	6
Contre :	0
Abstention :	0

L’an deux mil vingt-six le quinze juillet à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Gérard LEBRUN, maire

Présent(e)s : CORDELETTE Caroline, COURJAN Carole, LEBRUN Gérard, PROTAT François, SAUVAT Jean-Pierre, WAGNIEZ Eric

Absents: Mme BROULT Elodie

Mme COURJAN Carole est élue secretaire de séance

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu’une demande d’autorisation environnementale a été lancée par la SAS EOLE DE LA PIERRE HARDY à BOULAGES (Aube) pour la construction du parc éolien DES VENTS DE VIGNES comprenant 9 éoliennes et 4 postes de livraison.

Il rappelle aussi que dans le cadre de la Loi Industrie verte une consultation publique de 3 mois remplace désormais l’enquête publique qui était de 1 mois.

La commune peut rendre un avis consultatif sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet et charge Monsieur le maire de rendre la décision au chef de projet d’Etudes

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

le Maire,
Gérard LEBRUN



LEBRUN GÉRARD

Gerard LEBRUN
2026.07.22 14:26:40 +0200
Ref:11458122-17302688-1-D
Signature numérique
le Maire